

REGLEMENT DE LA BOURSE AUX JOUETS & A LA PUERICULTURE

RESERVE AUX PARTICULIERS INTERDIT AUX PROFESSIONNELS

- 1- Horaires d'ouverture de la salle aux exposants de **6h45 à 8h00** Ils seront placés par un membre de l'organisation. Aucun exposant ne sera accepté sans réservation validée au préalable. Une fois vide, **tous les véhicules devront être évacués vers les parkings prévus par l'organisateur.**
 - 2- Horaires d'ouverture de la salle au public de 8h30 à 17h00 – Entrée gratuite au public.
Les exposants ne doivent pas avoir déjà participé à 2 ventes au déballage sur l'année civile.
 - 3- **Marchandises autorisées** : Jouets, vêtements bébés, enfants, grossesse, petit et gros matériel de puériculture, livres pour enfants, jeux vidéo d'occasion, dvd...
 - 4- Prix des emplacements : **7 €** l'emplacement de 2 mètres avec 1 table de 1m20 et 0.80 m au sol + 2 chaises – **3 €** le mètre supplémentaire. **Table personnelle non autorisée - Animaux non autorisés.**
 - 5- Paiement par **Chèque** à l'ordre de la **FCPE D'Ambérieux en Dombes**.
 - 6- Les exposants s'engagent **à respecter les horaires de début et de fin de manifestation.**
 - 7- Les exposants s'engagent à laisser leur emplacement propre, non dégradé. En cas de dégradation, l'association se réserve le droit de communiquer les coordonnées de l'exposant à la mairie.
 - 8- Les objets et collections exposés sont sous l'entière responsabilité de l'exposant, l'association organisatrice ne peut être tenue pour responsable des vols et dégradations des objets exposés.
 - 9- Aucun stands de boissons et de nourritures ne seront acceptés, car réservés à l'association organisatrice. **Possibilité de commander sur place** – (passage des organisateurs sur le stand).
 - 10- La signature du bulletin ci-contre entraîne l'acceptation du présent règlement.
- ✕ -----

BULLETIN D'INSCRIPTION BOURSE AUX JOUETS - FCPE

A retourner, par courrier ou à déposer dans la boîte aux lettres devant la mairie

Je soussigné (e) NOM PRENOM

Adresse

Code postal Ville.....

Adresse mail

Tél.fixe Tel. port

N° CNI ou passeport (rayer la mention inutile).....

Délivré (e) le Par la préfecture de l'Ain

Nature des jouets exposés sur le stand.....

Nombre d'emplacement : X 7 €

Nombre de mètre supplémentaire : x 3 €

Ci-joint un chèque de€ à l'ordre de la FCPE d'Ambérieux en Dombes

« Je reconnais être un exposant particulier et non professionnel et avoir pris connaissance du règlement en vigueur pour cette manifestation. J'atteste sur l'honneur de ne pas avoir déjà participé à 2 ventes au déballage dans l'année civile et que les marchandises proposées à la vente sont des objets d'occasions. »

Date.....

Signature